



Communiqué de presse

Adoption du fonds FORTA par le Conseil national: un pas décisif pour la mobilité des Genevois et des Vaudois

La Métropole lémanique se félicite de l'acceptation aujourd'hui, par les Chambres fédérales, du Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA). En se ralliant à la version proposée par le Conseil des Etats, le Conseil national débloque les financements indispensables pour répondre aux besoins de rattrapage des tronçons les plus chargés du réseau des routes nationales, dont plusieurs se trouvent sur les territoires vaudois et genevois. Les autorités de la Métropole lémanique s'engageront pour défendre ce projet équilibré devant le peuple, équivalent au système des financements des infrastructures ferroviaires FAIF.

Le projet FORTA, accepté par le Conseil National aujourd'hui, établit une base financière à long terme pour que les routes nationales soient exploitées, entretenues et aménagées durablement. Cette version assure une alimentation stable et suffisante du fonds par différentes sources, une hausse supportable des prélèvements sur les carburants et un impact supportable pour le budget de la Confédération. Ce projet qui sera soumis au peuple apporte ainsi une sécurité de planification dans la mesure où il est axé sur le long terme, et va dans le sens d'une politique suisse des transports en faveur des métropoles.

Le projet intègre également le complément de réseau entre Aubonne et Villars-Ste-Croix (contournement de Morges) comme perspective de développement de long terme. La Métropole lémanique salue également le mécanisme adopté qui lie dépenses routières et apports aux projets d'agglomération, répondant à l'impérative nécessité de faciliter les déplacements à l'intérieur des espaces urbanisés en complément des développements autoroutiers et ferroviaires.

La décision du Conseil national, confirmant celle du Conseil des Etats du 15 mars dernier, est d'autant plus réjouissante que les Genevois et les Vaudois se sont opposés, le 5 juin dernier, respectivement à 75.6% et à 77.1% à l'initiative «Pour un financement équitable des transports» ou «Vache à lait». Ce vote marque clairement la volonté de la population d'un développement équilibré des infrastructures ferroviaires et routières. Voilà pourquoi les autorités de la Métropole lémanique s'engagent à défendre lors de la campagne populaire l'adoption de FORTA, l'équivalent pour la route du Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) adopté par les Suisses le 9 février 2014 et plébiscité par les électeurs vaudois et genevois.

La Métropole lémanique salue également le vote des Genevois du 5 juin dernier en faveur de la réalisation du projet de Grande Traversée du Lac permettant la réalisation d'un bouclage autoroutier de Genève. Fortes de ce résultat, les autorités genevoises vont entamer des discussions avec la Confédération visant à définir les conditions de réalisation du projet, et la Métropole lémanique soutiendra la demande genevoise d'inscrire le bouclage autoroutier dans le futur programme de développement stratégique (PRODES) adossé au FORTA.

Genève / Lausanne, le 15 juin 2016

Informations complémentaires :

- [VD] Nuria Gorrite, Conseillère d'Etat en charge des infrastructures et des ressources humaines, tél. 021 316 70 01
- [GE] Luc Barthassat, Conseiller d'Etat en charge de l'environnement, des transports et de l'agriculture, en contactant Thomas Putallaz. Secrétaire général adjoint, tél. 079 417 09 69